



## NOTES DE SEANCE DE L'ATELIER COMPLEXE 4 RAQUETTES

18 novembre 2009

### **Chef de projet – Responsable de l'atelier complexe 4 raquettes**

**BOLOMEY Philippe**, Responsable secteur sports de Plan-les-Ouates

### **Rédactrice**

**DI GIROLAMO Karine**

---

### **Présents**

**BRISSET Patrick**, AGTT

**CACHIN Daniel**, Handisport

**HEEB Sébastien**, Tennis Club Plan-les-Ouates

**HELGEN Roger**, Association genevoise tennis de table

**LOHEST Rémy**, AGTT

**LONGAGNA Vincent**,

**MAGNIN Xavier**, Président du Conseil municipal Commune de Plan-les-Ouates

**MASPOLI Jerry**, Stade Genève

**MASSET Charles-Antoine**, Kyudo Kai, Plan-les-Ouates

**PFUND Jean-Daniel**, Yamabushi, Plan-les-Ouates

**PFUND Sandra**, Yamabushi, Plan-les-Ouates

**SANTIAGO Elena**, Association genevoise badminton et Responsable Association genevoise des sports

**STAMPFLI Charles**, Kyudo Kay, Plan-les-Ouates

**VON BURGH Nicolas**, Tennis club, Plan-les-Ouates

---

M. Bolomey souhaite la bienvenue à tous les présents.

Ce premier atelier a pour objectif de travailler sur le concept d'interdisciplinarité des associations représentées.

M. Bolomey souligne l'importance de prévoir l'accès à toutes les installations pour les personnes à mobilité réduite. Il est nécessaire que ces modalités soient intégrées dès le départ du projet. M. Bolomey invite M. Cachin à mettre en évidence les éléments indispensables à cet effet.

La réflexion de ce soir s'effectuera sur la base des quatre 4 axes d'analyse évoqués lors des précédentes séances. Il s'agira, pour chaque projet, d'affiner et de préciser ces derniers:

- a. Description du projet
- b. Justification des besoins
- c. Conditions de réalisation: mettre en avant les éléments sans lesquels le projet perdrait de sa pertinence.
- d. Financement

La projection du site des Cherpines réalisée par le bureau d'architectes Group8 présente une surface au sol de 100m x 140m en bordure de la route de Base. La hauteur légale maximale étant de 21 m.

### **1. Présentation des projets**

## I. Salle multisports, par M. Maspoli – Stade Genève

### a. Description du projet

- pour le détail, voir présentation sur le site internet)

### b. Besoins en présence

- Infrastructure de cette envergure inexistante en Suisse (excepté à Saint Gall, sous réserve de limites quant aux dimensions de la piste d'athlétisme ne permettant pas d'accueillir des compétitions internationales en intérieur)

### c. Conditions de réalisation

- Salle prévue au sous-sol
- Hauteur de la salle pour l'athlétisme: 9m
- Hauteur de la salle destinée à un usage multisports: 12.5 m (ex. volley ball, perche).
- Intérieur de l'anneau pouvant accueillir 4 salles de gymnastique (70m x 40m)
- Revêtement de la salle

#### Installations annexes:

- locaux de rangement pour matériel de grand volume (ex. tapis de perche, de saut en hauteur)
- locaux de dimension standards pour le matériel technique
- locaux de rangement de matériel pour le public (école, etc.)
- locaux de rangement de matériel pour les clubs
- salle de massages (ex. physiothérapie), *à envisager pour une utilisation partagée*
- gradins amovibles
- Vestiaires à usage quotidien: 2 pour les hommes et 2 pour les femmes
- Vestiaires pour les compétitions: 10 à 12 vestiaires disponibles (600 athlètes attendus lors des Championnats suisses)

### d. Financement

- Contact avec la Fédération nationale d'athlétisme qui ne peut s'engager financièrement mais peut éventuellement fournir une partie du matériel.
- Fédération européenne d'athlétisme a marqué un fort intérêt pour le projet. Cependant, pour l'heure, elle n'a pris aucun engagement.
- Envisager une participation financière des clubs locaux.
- Possible engagement de la part de La course de l'Escalade

## II. Terrains de badminton, par Mme Santiago

### a. Description du projet

- Création de 20 terrains de badminton

### b. Besoins en présence

- Impossibilité de répondre à la demande croissante de potentiels utilisateurs (associations sportives, institutions publiques, demandes des particuliers)

### c. Conditions de réalisation

- Normes de la Fédération de badminton pour les compétitions international: hauteur de la salle: 11 m; 9m pour l'échauffement (actuellement seule la salle de la Queue d'Arve répond aux normes de compétitions de haut niveau. ex. Championnats d'Europe universitaires)
- Hauteur de la salle pour les autres compétitions et entrainements n'est pas imposée
- Type d'éclairage latéral
- Pour les compétitions de haut niveau Conformité de la température et ventilation de la salle eu égard aux normes prévues par la Fédération (impossibilité de reproduire ces conditions car hauteur de la salle prévue à 21m)

c. Financement

- Pas d'indication

Mme Santiago soumettra prochainement un dossier complet du projet.

III. Espace dévolu aux arts martiaux, présenté par M. Pfund - Yamabushi Plan-les-Ouates et M. Longagna

a. Description du projet

- pour le détail, voir présentation sur le site internet)

b. Besoins en présence

- Infrastructure dédiée aux arts martiaux avec espaces de cours
- Nécessité de développer la formation
- Améliorer l'organisation des compétitions

c. Conditions de réalisation

- 6 x 100 m\_ de tatami (600 m\_ de surface au sol, avec 4 à 5 mètre d'espacement entre chaque tatami lors des compétitions)
- 8 tatamis pour l'organisation des compétitions de karaté et judo
- Ring
- proximité des murs, parois anti choc
- hauteur de la salle : 3 mètres minimum

Installations annexes

- local de rangement pour le matériel à proximité

IV. Tennis de table, présenté par l'AGTT

a. Description du projet

- Voir présentation sur le site internet

b. Justification des besoins

- Infrastructures existantes ne répondent pas à la demande croissante des utilisateurs

c. Conditions de réalisation

- 20 tables de tennis de table disposées sur deux lignes
- Occupation des 20 tables toute la journée (loisirs, écoles, sélection genevoise).
- Partie modulable (rideau, ou paroi)
- Revêtement du sol selon les normes (tapis disponibles à l'unité selon dimensions nécessaires)
- Eclairage de 600 lux pour compétitions de niveau national ; 800 lux pour les compétitions internationales
- Fenêtres opaques

d. Financement

- Décision du Club de procéder à des réserves financières dès le début de la saison 2009.

V. Tennis

a. Description du projet

- Réalisation de courts extérieurs et intérieurs (nombre à définir)

b. Justification des besoins

- Infrastructure actuelle ne permet plus de répondre au nombre croissant d'utilisateurs

c. Conditions de réalisation

- M. Heeb refuse que les courts soient répartis sur plus de deux niveaux.
- Pour l'Académie Quarante Zero :  
Conditions de stationnement pour les minibus qui amènent les enfants (prévoir une arrivée le plus près possibles des courts)
- Sanitaires proches des terrains
- Espace jeux pour les petits
- Terrains à mixtes (dur, souple) selon les utilisateurs
- Alignement des courts sur 2 lignes pour plus de convivialité

d. Financement

- Pas d'indication

## VI. Squash

a. Description du projet

- Réalisation de 3 trois de squash

b. Justification des besoins

- Absence de structure

c. Conditions de réalisation

- Incorporation des terrains grâce à des parois modulables
- Terrains réalisés sur la partie supérieur du bâtiment en raison des conditions d'humidité

d. Financement

- Pas d'indication

## 2. Synergies et particularités des projets exposés

M. Bolomey présente un bref inventaire des potentielles installations à usage commun :

- salles de théorie
- garderie avec espace extérieur (proposée par M. Carletti lors de la séance du 27 octobre dernier). Cette garderie permettrait d'encourager les adultes dans la pratique du sport. M. Maspoli rejoint cet avis. Et, d'ajouter que cette dernière améliorerait les disponibilités des entraîneurs.
- monte-charge de service adapté aux dimensions du matériel des différentes disciplines sportives
- salle de musculation

### Installations prévues sur chaque niveau

- Vestiaires et sanitaires pour les clubs
- Vestiaires public
- Accessibilité plein pied, sans marche pour les personnes à mobilité réduite.
- Sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité de plein pied au matériel spécifique pour chaque discipline

### Organisation de compétitions

- Organisation des tournois internes dans une salle spécifique
- Organisation des manifestations de plus grande envergure dans la salle multisports
- Déroulement de manifestations grand public dans la salle omnisport dotée de gradins

- Salle de presse
- Réseau wifi gratuit
- Réseau de téléphonie mobile dans tout le bâtiment
- Locaux contrôle anti-dopage
- Nombre de sanitaires adaptés au nombre de visiteurs

#### Eclairage des salles des différents niveaux

- un type d'éclairage par discipline

#### CISIN (en charge du financement pour des installations d'intérêt national)

- Envisager une requête commune de financement pour l'ensemble du projet
- Personne de contact CISIN : M. Birrer 032 327 64 52 - [hans-joerg.birrer@baspo.admin.ch](mailto:hans-joerg.birrer@baspo.admin.ch)

### **3. Discussion – point de situation global**

M. Bolomey souligne l'importance de donner une attention particulière à la compatibilité des différentes disciplines dans le choix de configuration. Le compromis pour réaliser des synergies est d'envisager le projet dans une optique de complémentarité.

M. Helgen indique que la taille des enfants doit être prise en compte dans l'installions des sanitaires. Par ailleurs, il demande si des espaces d'activité commerciale sont prévus dans le bâtiment. M. Bolomey lui répond par la positive. Des collaborations peuvent être envisagées.

Mme Santiago indique que les tapis de badminton (10'000 CHF l'unité) et les poteaux de badminton conviennent pour le volley ball. A ce titre, M. Helgen lui demande s'il est possible de connaître l'épaisseur du tapis afin d'envisager d'éventuelles synergies avec le tennis de table.

M. Maspoli relève que le bâtiment sera avant tout destiné aux entraînements. De fait, il ne sera pas nécessaire de stocker le matériel de presse en permanence. Par ailleurs, il souligne l'intérêt de solliciter les Fédérations spécifiques dans la perspective de réaliser un projet global. De cette manière, le projet pourra révéler son plein intérêt.

M. Pfund demande si l'utilisation de la salle de musculation sera gratuite. M. Bolomey répond qu'il s'agira d'envisager l'accès à la salle sous l'angle d'une prestation offerte par le club. Par ailleurs, un projet de fitness est envisagé dans l'event center de même qu'une permanence médicale.

M. Helgen soulève la problématique liée à l'utilisation de la salle omnisports en raison de l'organisation des diverses compétitions.

M. Magnin informe les présents que le projet a trouvé un accueil favorable auprès des autorités. L'avancement de ce dernier ne présente, pour l'heure, aucune difficulté.

M. Heeb demande s'il est possible de connaître la surface destinée à chaque club. M. Magnin répond qu'il est actuellement difficile de donner un chiffre. Jusqu'ici, l'intégralité du programme peut être réalisée selon les chiffres présentés dans la projection du Bureau d'architectes Group8.

M. Bolomey rappelle qu'il faudrait prévoir également un espace de rencontre pour les sportifs car celui-ci n'est actuellement pas prévu dans le bâtiment. M. Loehst ajoute qu'il est important de privilégier le côté attractif du site. M. Magnin précise qu'une attention particulière à la circulation des personnes dans le bâtiment ; le site ne sera que plus convivial. M. Helgen propose que le site puisse permettre aux visiteurs et utilisateurs de voir les autres disciplines. Ceci, permettrait d'inciter ces derniers à découvrir de nouvelles activités sportives.

M. Bolomey indique qu'il est envisager de créer une fondation pour la gestion globale. M. Magnin ajoute que les fonds pour le fonctionnement de cette dernière seront de nature privée et publique. Par ailleurs, le projet ne constitue pas la réalisation d'un centre cantonal. Et, de préciser que ce n'est pas le Canton qui est en charge du sport mais les communes.

Mme Santiago souligne l'importance de favoriser un authentique partenariat entre bénévoles et professionnels.

M. Bolomey conclut en demandant de compiler la fiche technique du projet distribuée lors de cette séance. Il demande, par ailleurs, une première estimation du nombre d'utilisateurs potentiels de chaque infrastructure (pour l'activité régulière). Ceci, afin de prévoir les dimensions des vestiaires et des sanitaires.

M. Bolomey remercie vivement les présents de leur participation et engagement pour ce projet et clôt la séance à 19h30..

**La prochaine séance est fixée le 9 décembre 2009, sous réserve de la participation du Bureau d'architectes Group8.**